

**Séance du jeudi 06 novembre 2025**

Date de la convocation : 28/10/2025

Le jeudi 06 novembre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

<b>En exercice : 17</b>	<b>Présents :</b> Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Christian DAVALAN, Géraldine NOEL, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Stéphan POUGET
<b>Présents : 11</b>	
<b>Représentés : 3</b>	<b>Représentés :</b> Peggy AMALBERT représentée par Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL représentée par Jean-Michel DOYEN, Pascal SANLEFRANQUE représenté par Stéphan POUGET
<b>Absents et excusés : 3</b>	
<b>Pour : 14</b>	<b>Excusés :</b> Sandrine CARAMELLI
<b>Contre : 0</b>	<b>Absents :</b> Gérard ASSEMAT, Ghislaine GUILLERMIER
<b>Abstentions : 0</b>	

**Secrétaire de séance :** Christophe RAYNAUD

**Délibération n°DE\_2025\_34**

**Objet : Tarifs au 1er janvier 2026**

Tarifs 2026

Dans le cadre de la révision annuelle des tarifs communaux, Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs au 1er janvier 2026.

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 06/11/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par 14 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

**FIXE** les tarifs au 1er janvier 2026 comme suit

**1- Photocopies : tarif à l'unité**

Particulier, association ou organisme dont le siège social n'est pas situé à Cadalen			Associations de Cadalen. Le papier nécessaire aux photocopies est fourni par l'association		
	couleur	noir/blanc		couleur	noir/blanc
A4 -recto	0.20 €	0.10 €	A4 - recto	0.10 €	gratuit
A4 - recto/verso	0.40 €	0.20 €	A 4 - recto/verso	0.20 €	gratuit
A3 - recto	0.40 €	0.20 €	A 3 - recto	0.20 €	gratuit
A3 - recto/verso	0.80 €	0.40 €	A 3 - recto/verso	0.40 €	gratuit

## 2- Salle des fêtes et salle de réunion

	Salle des fêtes avec salle de réunion pour le week-end	Salle de réunion	Salles des fêtes pour la journée	Caution	Caution ménage
Habitant de Cadalen	185.00 €	40,00 €	120.00 €	320.00 €	100.00 €
Extérieur à Cadalen	500.00 €	200.00 €	350.00 €	800.00 €	100.00 €
Association de Cadalen (pour les festivités)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	/	100.00 €
Association extérieure à Cadalen (pour leurs festivités)	75.00 €	/	/	800.00 €	100.00 €

## 3 - Cimetières

	Durée	Prix
Columbarium : 1 case	20 ans	500.00 €
Cavurne : 1 case	20 ans	800.00 €
Concession temporaire	30 ans	100.00 €/m <sup>2</sup>
	50 ans	180.00 €/m <sup>2</sup>
Caveau provisoire	3 premiers mois	12 €/mois
	du 4ème au 6ème mois (sans excéder 6 mois)	24 €/mois

## 4 - Stationnement commerces ambulants : 50 €/an

## 5 - Poids public

Pesée	Prix
< à 10 tonnes	2 €
> à 10 tonnes	3 €

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,  
Sébastien BRAYLE

Date de transmission de l'acte: 10/11/2025  
Date de reception de l'AR: 10/11/2025  
081-218100469-DE\_2025\_34-DE  
AGEDI



Le Maire,  
Sébastien BRAYLÉ

Le/La secrétaire  
Christophe RAYNAUD

Mis en ligne le : 12/11/2025